

Genre du véhicule Chariot de travail (véhicule spécial)	Marque de fabrication *) B O M B A R D I E R	Type Bombi	Fiche d'homologation N° CH 5106 01
---	--	---------------	---------------------------------------

Constructeur BOMBARDIER LTD., Industrial Division, Valcourt, Quebec (Canada)

Identification " Bombi " sur la plaquette du constructeur
" 2 " premier chiffre du No du châssis

Plaquette constructeur dans la cabine, à gauche, sur le plancher

N° du châssis à l'avant, à droite, sur la paroi avant

Identification du moteur " 2274 L " à droite, au centre du bloc

Importateur principal Heinz RITTER, Bionstrasse 18, 8006 Zürich

Véhicule homologué 201 790 523

Châssis		Moteur			
Nombre d'essieux	**) Nombre de roues **)	Marque	F O R D	Type	2274 L
Direction	mécanique, à rubans, 2 leviers	Construction	en ligne	Temps	4
Transmission	mécanique synchronisée (sur les roues avant resp.s.les chenilles	Carburant	B	Position	arrière
Nombre de vitesses	4 Entraînement	Refroidissement	eau	Nombre cylindres	4
Frein de service	mécanique, à rubans, sur le mécanisme de direction resp. sur les chenilles, 1 levier	Alésage	80,98	Course	77,62
		Cylindrée	1598	CV-impôt	8,14
		Puissance en kW	47	à t/min	4800
Frein auxiliaire	mécanique, à disque, sur l'arbre à cardan	CV	64		
		Bruit à proximité	88,5 dB/A à t/min		4800 +)
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire, pédale avec arrêt	Silencieux	1 = 637 x Ø 190 mm (cheminée)		
Ralentisseur	-	Mesure des gaz	CO 1,6 % à 770 t/min		
Contrôle 2 circuits	-	Déparasitage	OCE, annexe 8, chiffres 3+4 = B+D		

Carrosserie	véhicule pour la préparation des pistes pour skieurs			Poids	avant	arrière	total
Nombre de portes	2	Indic. vitesse	-	(véhicule de base)			1200 ++)
Ceintures sécurité	-	Rétroviseurs	intérieur / gauche / droite	Charge utile			...
Cale	-	Attelage	sur demande	Poids total			1700
Antivol	-			Garantie fabr.			
Nombre de places	1 3 av. 3 centre ar.			Dimens. pneus	4.50 - 10		(Variantes
Dimensions §)	intérieur	extérieur (véhicule de base)		Ply/bars	6 / 7,4		voir
Longueur		2650	Empattements 2020	Charge	4 x 455		remarques)
Largeur		1800	Essieu double av ar	pour V max	32		
Hauteur		2100	Voie av 1080 ar 1080	Garantie poids remorqueable avec frein			
Porte à faux	lat.	Voies	av ar	Garantie poids remorqueable sans frein			
	av	230		Garantie poids de l'ensemble			
	ar	400	Braquage s d 3000 d 3000	Poids remorqueable testé			
Distance volant - vers l'avant du véhicule -	Largeur de chaque chenille 590			Vitesse maximale selon le constructeur			km/h
				Vitesse maximale testée			22 km/h

Equipement	CR	(E)				
Feux de route	CR	(E)				
Feux de croisement	A	(E)				
Feux de position	R-SI	(E)				
Feux rouges	R-SI	(E)				
Feux stop	1	(E)				
Clignoteurs	av	1	(E)	ar	2a	(E)
Cetadioptrés	av		(E)	ar	I	(E)
Feux de gabarit	av		(E)	ar		
Feux complémentaires	1 feu orange HELLA CH 1 1280 03/04					
Eclairage plaque	-					
Essuie-glace	1 balai					
Avertisseurs	BOSCH O 320 143 020					
	ou d'autres modèles homologués					

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Chariot de travail (véhicule spécial)			
Marque et type	BOMBARDIER	Bombi		
Homologation N°	CH	5106 01		
Carrosserie	véhicule pour la préparation des pistes pour skieurs			
Places	total	3	avant	3
Poids à vide	1200	Carburant	B	
Charge utile	-	CV-impôt	8,14	
Poids total	1200	Cylindrée	1598	

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

Inmatriculation comme chariot à moteur, voir FH CH 4106 01

- *) Véhicule spécial : véhicule à chenilles.
 - **) Essieux / roues : 4 essieux porteurs + 1 essieu tracteur
8 roues porteuses + 2 roues étoilées tractrices
 - +) Mesure du bruit : mesure à l'arrêt, à 7 m du bord du véhicule.
 - ++) Poids : avec lame niveleuse avant + 150 kg
avec poutre planeuse + 80 kg
 - §) Dimensions : avec engins
- | | largeur | longueur | Total |
|----------------------|---------|----------|---------|
| lame niveleuse avant | 1860 mm | + 720 mm | 3370 mm |
| poutre planeuse | 1860 mm | + 750 mm | 3400 mm |

A noter dans le permis de circulation:

- 101 - limiteur du régime "LIMITRON"; le régime est limité à 4800 t/min et plombé;
- 115 - feu orange obligatoire;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 138 - protection obligatoire: sur les dents de la lame niveleuse et l'arête de la poutre planeuse;
- 141 - doivent être assurées : la lame niveleuse et la poutre planeuse.

Lieu et date de l'homologation Zurich, 29.11.79

Service fédéral d'homologation